



Les brèves du Conseil Municipal du 28 novembre 2019

Pour ce conseil, 25 points sont à l'ordre du jour. Nous avons quitté la séance après le quatrième point.

Présentation du projet d'implantation de la maison de retraite à Fonsorbes par les responsables de DOMUSVI. Il s'agit d'un transfert de l'établissement «La joie de vivre» de Saint Lys sur notre commune. Elle va se dénommer « Le Sorbier ». Le nombre de lits reste fixé à 95 avec un service spécifique pour les personnes atteintes du troubles d'Alzheimer. Le bâtiment de 2 étages sera construit par la société Kaufman&broad et sera financé par les personnes accueillies. La majorité n'a pas demandé d'aller au-delà des règles en vigueur de construction dans le cadre du développement durable (panneaux solaires, etc. ..).Le personnel reste à l'identique mais avec un étage de plus à couvrir. Aucune création d'emploi n'est prévu.

Protection fonctionnelle : Madame la Maire a demandé la protection fonctionnelle pour nous attaquer en justice pour propos diffamatoires. Comme le veut la règle, elle n'assiste pas aux débats. Son premier adjoint préside. Il ne précisera pas quelle partie de notre article sur la canicule (cf. notre dernier journal sur le blog) est jugée diffamatoire. Le premier adjoint veut éviter le débat. Nous en profitons pour évoquer la situation de Sylvie RANGOLY. Madame la Maire l'avait verbalisée pour stationnement sur une place réservée

Imprimé par nos soins — Ne pas jeter sur la voie publique

aux handicapés lors d'un Conseil Municipal en l'accusant d'utiliser la carte d'invalidité de son défunt mari. Bien sûr, ils n'ont pas pensé un seul instant qu'elle était dans son droit ayant un titre valide à son nom pour justifier son stationnement. L'enquête de gendarmerie qui en a découlée conclût à une infraction de la part de Madame la Maire « faux en écriture publique.. ». Me RANGOLY a décidé pour ne pas «polluer» la campagne de ne donner une éventuelle suite qu'après les élections municipales de mars 2020. La majorité n'est pas dans cet état d'esprit. Lors de ce point nous réaffirmons que notre campagne se centrera autour de nos projets et nos valeurs. Le président du groupe Fonsorbes Source d'Avenir s'étonne de ce procédé et rappelle que la majorité actuelle lorsqu'elle était dans l'opposition était bien plus virulente. Un élu d'Agir pour Fonsorbes tient les mêmes propos rappelant qu'en 3 mandats, il n'avait jamais répondu à l'invective y compris quand la majorité actuelle l'avait traité de «nazis». Les trois groupes d'oppositions n'ont pas pris part à ce vote y compris un conseiller de la majorité. En raison de la manière dont les débats ont été conduits, nous avons décidé de quitter le conseil. Ce conseil s'est terminé avec la présence de la seule majorité.

Pour les autres points: Nous ferons une nouvelle brève après réception du compte-rendu du Conseil pour commenter les décisions prises.

Pour nous joindre ou nous rejoindre, c'est simple comme bonjour...

Le blog : <http://fonsorbes.afdgot.fr> ou par mail : fonsorbeshd@gmail.com

Instagram: https://www.instagram.com/fonsorbes_lhumaindabord/?hl=fr

Facebook: <https://www.facebook.com/fonsorbes.lhumaindabord>

**Vous pouvez aussi nous rencontrer lors de la réunion,
Salle Duffaut le 17/12/2019 à 20h30**